



Signataire : Louise Trottet

Date de dépôt : 3 août 2023

Question écrite urgente

Clause du besoin à Genève : a-t-on bien pris en compte tous les éléments ?

Dans la Tribune de Genève du 2 août dernier, dans un nouvel article consacré au manque de médecins de premier recours et à la clause du besoin, on pouvait lire le directeur général de la santé nous indiquer que, puisque Genève était *relativement* mieux lotie en généralistes que le reste de la Suisse, il fallait en conclure automatiquement que les besoins étaient couverts de manière *absolue*.

Cette affirmation est fautive déjà sur le simple plan logique. Si notre canton présente une meilleure densité de généralistes que le reste de la Suisse qui comprend de véritables déserts médicaux où les temps d'attente sont très longs, cela ne veut pas dire pour autant que tout est rose. De plus, 25% des médecins exerçant en cabinet ont plus de 65 ans et près de 35% sont âgés de plus de 55 ans. Or toutes les statistiques le prouvent : la nouvelle génération de médecins ne souhaite pas travailler à temps plein, et encore moins sur un temps plein de 55 heures par semaine comme calculé par les autorités fédérales et cantonales à l'origine de cette même clause du besoin.

Même à Genève, peu après leur installation en cabinet, beaucoup de nouveaux généralistes affichent déjà complet. Le parcours du combattant subi par toute personne ayant dû se trouver un nouveau généraliste atteste également directement de la pénurie et n'est pas un simple effet subjectif, comme l'énonce le directeur général de la santé.

Il reste un point plus important encore, que n'adresse pour l'instant aucune des maigres statistiques officielles qu'a pu dévoiler la DGS depuis le retour de la clause du besoin : Genève est un canton éminemment transfrontalier, et à cet égard son bassin de population réel est plus grand que

ce que comptent les limites géographiques. De nombreuses personnes habitant en France voisine possèdent une assurance qui leur permet de consulter également en Suisse. ***Combien de ces personnes consultent – à juste titre, vu le désert médical qui règne de l'autre côté de la frontière – sur Genève plutôt qu'en France ?***

Il se pourrait bien que les besoins réels en généralistes ne soient pas couverts aussi bien que l'affirme la DGS. Il faut cependant lui reconnaître le mérite d'avoir lancé un nouveau recensement dont les résultats sortiront cet automne. ***Inclura-t-il dans ses calculs un temps plein raisonnable de moins de 50 heures par semaine, et la tendance à la généralisation du temps partiel pour les futures générations de médecins ? Comment traitera-t-il les doubles spécialités, par exemple les pneumologues exerçant également comme généralistes ? Si le recensement confirme un manque de couverture par des médecins généralistes sur le canton, quelle est la stratégie du Conseil d'Etat pour l'adresser ? Consentira-t-il à introduire l'exception à la clause du besoin pour les médecins de premier recours telle que la demandent tous les experts consultés ?***

La réponse à ces questions est essentielle.